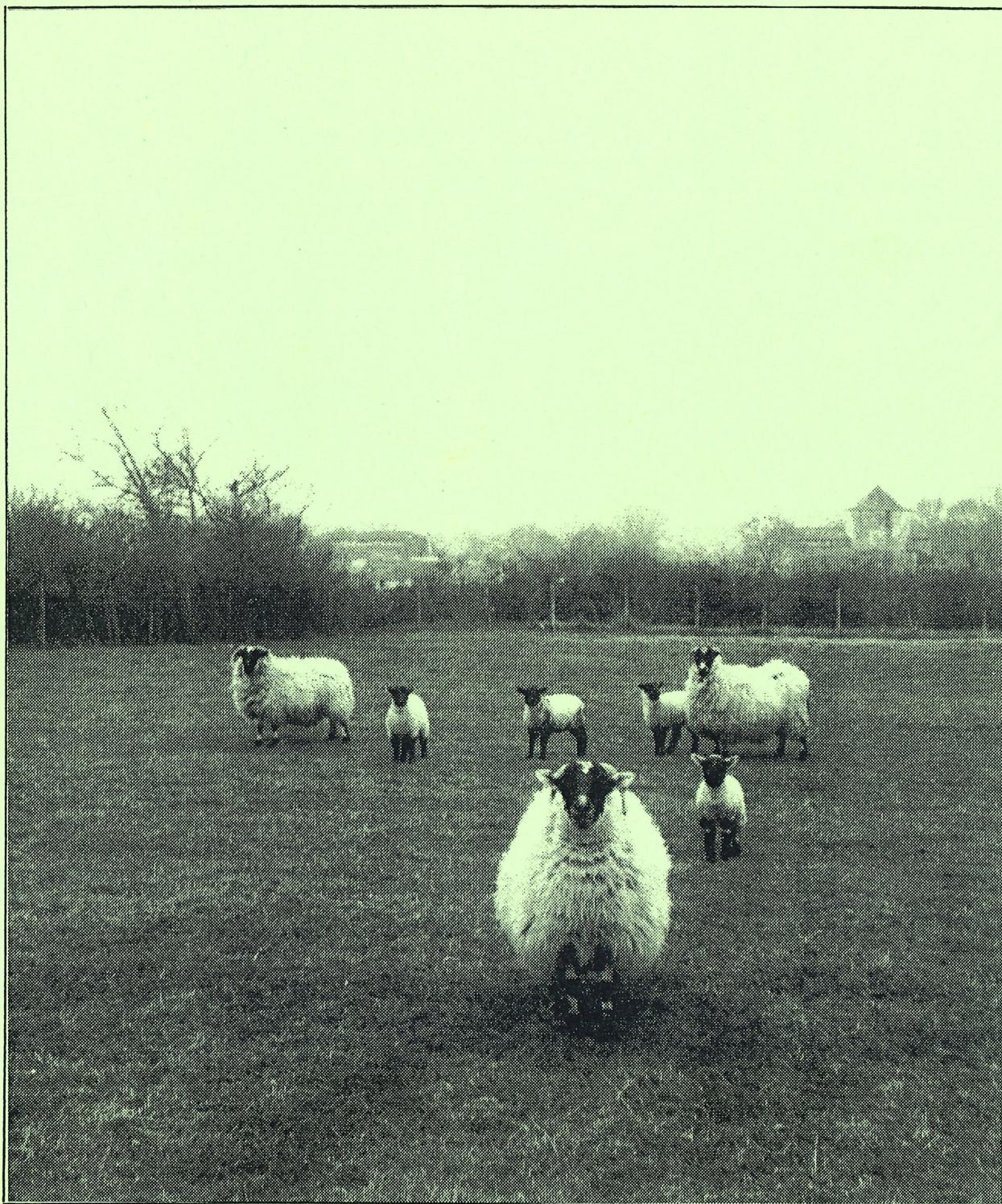
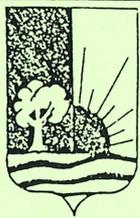
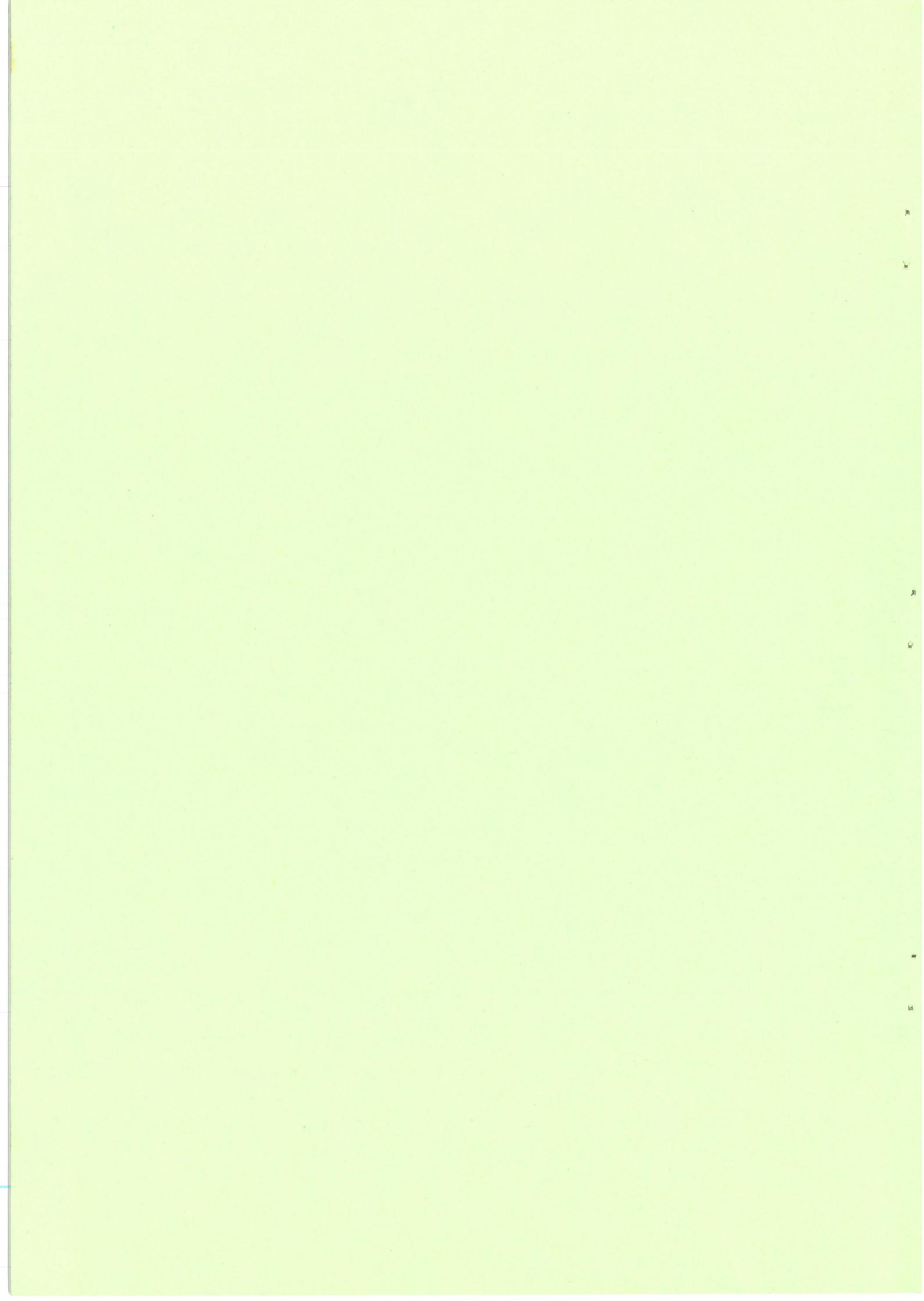


BUSSAC info



N° 59

PREMIER TRIMESTRE 1996



SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

N° 59

PREMIER TRIMESTRE 1996

Responsable de la publication:

Guy Chapuis.

Rédacteur en chef:

MC Pommier

Comité de rédaction:

M.C. Allinand, M.J. Chapuis, B.

Gaillard, , M.C. Pommier

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal du 25 janvier 1996

7 Enquête CCAS

9 Du SIVOM à la communauté de communes

Informations locales

10 Etat civil - service national

11 Bref et vrac, bibliothèque

13 Photos-travaux

16 Port Berteau méconnu et discret

19 Nouvelles de l'école

21 Association Mélodie

Foyer rural

22 Le mot du président, dates à retenir

23 Jumelage, gymnastique volontaire, football.

24 Activité dessin / peinture

25 Informatique

En couverture : Le printemps est dans le pré

Annonces, publicités

Rappel

- Les annonces privées sont gratuites pour les Bussacais
- La publicité pour les commerçants et artisans de Bussac: 1ère annonce gratuite (1/8 de page), pour les suivantes, tarif en mairie.
- La publicité pour activités commerciales extérieures à Bussac (acceptées dans la mesure où elles n'entrent pas en concurrence avec celles représentées sur la commune): voir les tarifs en mairie.

Parution trimestrielle: 1er janvier, avril, juillet, octobre.

Il est préférable de faire parvenir vos messages au moins 15 jours avant les dates indiquées.

Perdu chatte noire, poil long, yeux
verts, s'appelle YASSOU.
Ses petits maîtres l'attendent avec impatience
au 46 97 24 78
(M. et Mme Dominique DELAHAY)

Vends piano droit
tél. : 46 74 20 74

A VENDRE bateau de pêche
Construction bois CTP marine, état neuf
Longueur : 4,25 m
Largeur : 1,40 m
Avec avirons, possibilité montage moteur
Tel : 46 93 56 02 HR
Prix : 3000F

Artisan plâtrier

Jacques MENUET

Carrelage
Placo-plâtre
Cheminées et foyers fermés
Escaliers sur voûte sarrazine

1, chemin des motillons
17100 Bussac sur Charente
Tel. 46.93.46.75

Dame cherche heures de ménage,
jardinage, garde enfants, sur
Bussac ou environs proches
Tél. : 46 93 56 02 HR



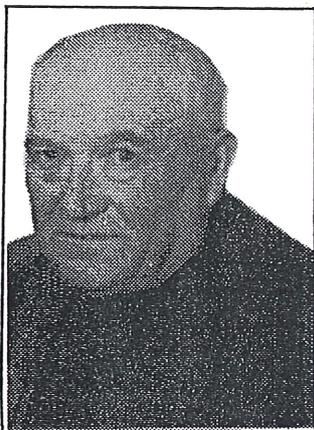
46 93 57 33

Artisans, Commerçants, Associations

Pour vos tracts, affiches, affichettes, brochures, dépliants, billets de tombola, papier à en-tête, enveloppes personnalisées, journaux et divers travaux d'imprimerie et de reproduction, à un prix défiant toute concurrence :

~ Imprimerie ACTIADE ~

René FAVAUD



René Favaud,
maire de Bussac
de 1951 à 1977

« ...Né au douhet en 1909 (la Mignonerie), c'est tout naturellement, comme les enfants des hameaux voisins, chez Coutin, Maisonneuve,... qu'il fréquentera l'école et l'église de Bussac.

Marié au Douhet en 1932, il travaille sur l'exploitation de ses beaux-parents, chez Boizeau. Dans les années 50 il revient à Bussac dans la propriété grand-paternelle des Guilloteaux où il restera 30 ans avant de revenir chez Boizeau.

Homme au physique imposant, à la démarche mesurée, au caractère déterminé, dur à la tâche, il était très attaché aux siens: à son épouse (ils avaient célébré leurs noces de diamant en 92), à leur fils prématurément disparu, à leur fille Solange.

Travailleur infatigable, il avait la passion de son métier d'agriculteur. Fidèle aux traditions il savait cependant s'adapter aux nécessaires évolutions.

Cette capacité d'adaptation, il sut la manifester dans son action municipale.

Elu conseiller en 51, il devenait maire après que Mme Feyzeau eut refusé cette charge. Il devait assumer cette responsabilité jusqu'en 77.

Au cours de cette période et sous son impulsion, la transformation de la commune s'amorçait: assainissement de la prairie, amélioration de la voirie, transfert de l'école et de la mairie puis construction du groupe scolaire, d'une salle-municipale, extension du cimetière, ouverture vers l'intercommunalité par l'adhésion aux syndicats qui se créent (d'électrification, des chemins, des eaux), au SIVOM en 72.

En 71 il m'invitait à collaborer à la conduite des affaires municipales. Aux côtés de Jean Daniaud je faisais l'apprentissage de cette lourde responsabilité.

J'appréciais le sérieux qu'il apportait à l'exercice de sa fonction, (assisté du fidèle et sage compagnon Emilien David), sa gestion scrupuleuse, sa prudente détermination.

En 77, il nous invitait, Jean Daniaud et moi-même, à relayer son action.

Nous sommes ici, aujourd'hui pour lui exprimer la reconnaissance de la commune de Bussac... »

Guy Chapuis

(Extrait de l'allocution prononcée lors des obsèques)

Informations municipales

Conseil municipal du 25 janvier 1996

Le 25 janvier 1996, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie à 20h 45, sous la présidence de Guy Chapuis, Maire.

Tous les conseillers étaient présents.

Monsieur Jean-Luc Marchais a été désigné comme secrétaire de séance.

Madame Durand donne lecture du procès verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente ses vœux aux conseillers et à leur famille. Il souhaite également à cette nouvelle équipe municipale de continuer à oeuvrer avec le dynamisme dont elle a fait preuve jusqu'à présent.

□ Voirie

Zone des Grands Champs : Acquisition de terrain

Le maire informe le Conseil Municipal que la délibération du 27.03.95 prise en vue de l'acquisition de la parcelle cadastrée AC 532 est entachée d'une erreur de calcul. Il convient en effet de lire 11 830 F et non 11 980 F. (soit 16a 90ca à 7 francs le m²).

A cette correction près le Conseil Municipal confirme le projet d'acquisition qui avait fait l'objet de cette délibération.

De ce fait, la présente délibération annule et remplace celle du 27.03.95.

Etude du schéma directeur d'assainissement

Monsieur Rault rend compte de la réunion qui s'est tenue à la mairie le 7 décembre dernier en présence de représentants du Conseil municipal, de la DDASS, de la DDA et du syndicat des eaux.

L'étude réalisée à la demande du Conseil municipal (délibérations du 08.05.94 et 13.04.95), confiée au bureau SESAER par le syndicat des eaux aboutit aux premières conclusions suivantes :

- Un assainissement collectif généralisé (en raison de la topographie des lieux et de la dispersion de l'habitat) aurait **un coût estimé à 12 190 127 F (1 milliard 200 millions de centimes !)** soit **50 791 F par branchement. Il entraînerait des frais de fonctionnement annuel de 287 667 F, soit 1198 F par branchement !**

- L'étude géologique ainsi que les résultats des tests d'infiltration réalisés en différents points de la commune révèlent une aptitude des sols à satisfaire à l'assainissement individuel proche de 90% des habitations.

En conséquence il apparaît souhaitable de s'orienter vers la mise en place de réseaux semi-collectifs pour les sites présentant des contraintes particulières.

Le Maire fait observer que ces conclusions rejoignent celles de l'étude qu'il avait demandée à la DDA dès 1977.

Il regrette qu'à cette époque le ministère de l'agriculture n'ait pas retenu le financement des travaux nécessaires. Il regrette aussi que la DDASS n'assure plus le contrôle des installations d'assainissement individuel, contrôle que la commune n'a pas les moyens d'assurer. Il souhaite qu'une future communauté de communes se dote des moyens propres à satisfaire à ce contrôle.

Informations municipales

❑ Ronde de Saintonge :

Après avoir entendu l'exposé de monsieur Guicheteau relatif au projet du « 8ème rallye national de Saintonge » le 27 juillet 1996 et enregistré ses réponses aux questions soulevées, le Conseil municipal donne un avis favorable au déroulement de cette manifestation sportive sous la responsabilité des organisateurs.

Il insiste sur l'information préalable des riverains concernés, le contrôle des reconnaissances et la mise en oeuvre des mesures de sécurité.

❑ Franchise postale : suppression - compensation

Le Conseil municipal rappelle que le Maire de la Commune remplit des fonctions distinctes en tant que représentant de la Commune et en tant que représentant de l'Etat.

Il rappelle également que, lors de sa mise en place, la franchise postale devait fonctionner pour les actions relevant de l'autorité de l'Etat ou des missions exécutées par le maire en sa qualité d'agent de l'Etat.

La suppression totale au 1er janvier 1996 de la franchise postale entraînera pour chaque commune un surcoût de fonctionnement estimé à 10 francs par an et par habitant, soit un montant 6 fois supérieur à la dotation de compensation annoncée (1,70 franc par an et par habitant). Une telle décision est inacceptable sans une juste et durable compensation.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- réaffirme son attachement au service postal de proximité,
- proteste vigoureusement contre la suppression de la franchise postale pour les missions d'Etat du maire,
- refuse son surcoût inacceptable pour le budget communal,
- demande au Gouvernement et au Parlement une juste et durable compensation.

❑ Saintonge romane :

- Elargissement :

Les communes de Crazannes, Luchat, Pont-L'Abbé-d'Arnoult, Port-d'Envaux et Sainte-Gemme ont demandé leur adhésion au Syndicat de pays Saintonge Romane. La commune de Saint-Quantin-de-Rançanne demande son retrait du Syndicat de pays Saintonge Romane.

Lors de la réunion du Comité syndical du 20 novembre 1995, le Comité a délibéré en faveur de l'entrée des communes de Crazannes, Luchat, Pont-L'Abbé-d'Arnoult, Port-d'Envaux et Sainte-Gemme dans le Syndicat de pays Saintonge Romane et pour le retrait de la commune de Saint-Quantin-de-Rançanne.

Il soumet lesdites entrées et le dit retrait à tous les Conseils municipaux des communes déjà adhérentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve l'entrée des communes de :
 - . Crazannes,
 - . Luchat,
 - . Pont-L'Abbé-d'Arnoult,
 - . Port-d'Envaux,
 - . Sainte-Gemme,
- approuve le retrait de la commune de Saint-Quantin-de-Rançanne.

Informations municipales

- participation communale :

Le Maire rappelle les compétences exercées dans les domaines touristiques, culturels, économiques par le Syndicat de pays « Saintonge Romane » et souligne l'intérêt des actions qu'il conduit.

La déléguée du Conseil Municipal rend compte de la réunion du comité du 20 novembre dernier au cours de laquelle il a été décidé de proposer aux Conseils municipaux de porter de 3,50 F à 9 F par habitant la cotisation annuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal constate qu'une augmentation aussi brutale s'ajoutant aux charges nouvelles aurait pour conséquence d'alourdir la fiscalité sur les ménages dont les difficultés s'accroissent.

Cependant conscient de la nécessité d'accompagner l'effort des autres collectivités (département, région, Etat) il propose d'étaler sur 3 ans cette augmentation.

Groupe Scolaire :

A la demande de la nouvelle directrice, la commission de sécurité est venue effectuer une visite du Groupe Scolaire.

Travaux en cours :

- Construction d'un chemin à Port-Berteau : les travaux sont terminés.
- Le mur qui entourait l'ancien presbytère et qui menaçait de s'écrouler est en cours de reconstruction.
- Du lierre qui risquait de causer des dégâts à l'église a été arraché avec l'aide du Centre de secours.
- Les employés procèdent à la taille des arbres et au balayage des gravillons dans les carrefours.

A cet instant de la séance, monsieur le Maire demande à ce que le Conseil se réunisse à huit clos, suivant l'ART. 121-15 du Code des Communes pour examiner les points suivants :

Demande de subvention pour un séjour au Château d'Oléron :

Après avoir examiné la demande présentée par les enseignants pour un séjour éducatif du 23 au 26 avril, le Conseil municipal répond favorablement à cette demande.

Le montant de la participation (de l'ordre de 2000 F) sera arrêté à l'occasion du vote du budget primitif.

Le Conseil municipal se prononce en faveur d'une intervention à caractère social au bénéfice des familles en difficulté.

Cette proposition sera soumise à l'approbation des familles à l'occasion de la réunion prévue à l'école le lundi 29 janvier.

Utilisation des salles municipales par les associations :

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'en raison du caractère « d'utilité publique » des associations anciennes sur la commune (à vocation sportive, culturelles, de loisirs) la gratuité d'utilisation des salles municipales leur avait été accordée.

La récente création d'une association à caractère politique provoque une situation nouvelle.

Il conviendra d'y répondre dans le cadre de la préparation du budget primitif 96.

Informations municipales

Enquête C.C.A.S

Durant le mois de janvier 1996, une enquête a été menée auprès des Bussacais et des Bussacaises âgés de plus de 70 ans.

Organisée par le bureau du C.C.A.S, cette enquête a eu pour but de recenser les besoins des plus anciens d'entre nous.

Un questionnaire a donc été élaboré à cet effet, et chaque Bussacais concerné a reçu (après accord téléphonique) la visite de Mlle Sophie BOURRIER, actuellement employée par la commune dans le cadre d'un C.E.S.

Chacun a donc pu exprimer ses désirs ou ses besoins.

Nous portons à votre connaissance le résultat **condensé** de cette enquête. Les réponses générales et les requêtes particulières sont actuellement portées à la réflexion du bureau du C.C.A.S.

Questions	oui	non
Avez-vous le téléphone ?	43	2
Vivez-vous seul ?	16	29
Habitez-vous une maison isolée ?	4	41
Avez-vous un véhicule personnel ?	25	20
Faites-vous appel à un tiers pour vos déplacements ?	23	22
Avez-vous des WC à l'intérieur ?	40	5
Le chauffage est-il aisé à manipuler ?	41	4
Avez-vous une salle de bain avec eau chaude ?	41	4
Avez-vous recours à l'aide d'une tierce personne ?	25	20
Participez-vous à des activités ?	8	37
Aimeriez-vous la création d'une autre activité ?	6	39
Attendez-vous un geste de solidarité à un moment particulier de l'année ?	3	42
Appréciez-vous la bûche offerte par la commune ?	44	1
Etes-vous favorable au maintien de cette distribution ?	44	1
Préfereriez-vous une autre forme de manifestation ?	1	44
Souhaiteriez-vous le déplacement de ce budget au profit de personnes plus défavorisées ?	20	25

Informations municipales

Etes-vous intéressés par ?	Oui	Non
Le portage ou la préparation des repas ?	3	42
Les services d'une aide ménagère ?	6	38
Du personnel pour l'entretien du jardin ?	6	39
Une aide pour faire les courses ?	0	45
Une aide pour le petit bricolage ?	1	44
Un garde malade a domicile ?	2	43
Le développement de la tournée de commerçants ? *	3	42
Une aide administrative ou bancaire ?	0	45
Un moyen de transport ?	12	33
Une télé-assistance ?	2	43
Certains aménagements communaux ?	11	34

* Pour les personnes intéressées par cette question, nous vous informons que Mr MENAUD, propose d'effectuer une tournée, sur commande, **les lundi et jeudi matin**. Les livraisons seront **gratuites**.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec lui au 46 93 55 25 .
Le C.C.A.S remercie Mr MENAUD pour sa proposition.

Foyers concernés = 59

Foyers visités = 45

Refus téléphoniques = 5

Refus à domicile = 2

Absents = 6

Nous tenons à remercier Mlle BOURRIER, pour le sérieux avec lequel elle a effectué le travail qui lui a été confié et pour la gentillesse dont elle a fait preuve auprès de nos aînés.

Le bureau du C.C.A.S

Informations municipales

Du SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple) à la Communauté de communes de la région de Saintes.

Lors de sa dernière réunion, le comité syndical du SIVOM a voté à l'unanimité (moins trois abstentions et un refus de vote) le principe de la transformation du SIVOM en Communauté de communes.

Le projet de statuts qui devrait être prochainement soumis à l'approbation des conseils municipaux définit le périmètre, les compétences, l'administration et le fonctionnement de cette future communauté. Cette dernière associerait les communes de l'actuel SIVOM (22), à l'exception de Chaniers et La Clisse qui rejoindraient les communautés de Burie et Saujon.

Dans cet «espace de solidarité, pour la conduite de l'intérêt communautaire», la communauté exercera :

des compétences obligatoires

- aménagement de l'espace,
- interventions dans le domaine économique.

des compétences optionnelles

- office de tourisme communautaire
- protection et mise en valeur de l'environnement

d'autres compétences, entre autres,

- aide administrative et technique aux communes dans divers domaines (application du droit des sols, scolaire pré-élémentaire et élémentaire, logement social,...)
- transformation du Centre de secours en centre de secours communautaire
- participation à l'insertion sociale, à la formation professionnelle et à l'emploi
- gestion du service des Pompes funèbres.

La communauté sera administrée par un conseil communautaire comprenant 52 délégués titulaires et 52 délégués suppléants. (2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour les communes de moins de 1500 habitants).

Les recettes du budget de la communauté sont principalement assurées par :

- les subventions de l'Etat (dotation globale de fonctionnement, d'équipement),
- le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés.

N.B. : Une simulation financière réalisée par un cabinet d'expert a révélé qu'à compétence égale, la fiscalité syndicale pour la commune de Bussac serait réduite de 20%.

Dès leur adoption, Bussac info publiera les statuts de cette future communauté.

Guy Chapuis

Etat civil

Naissances

- Jérémie Dominique Georges, né le 21 janvier, fils de M. et Mme Jacques BOUYER, 114 route du Val de Charente.

M. et Mme Guy CHAPUIS

sont heureux de vous faire part de la naissance de leurs petits enfants :

Alice, fille de Christophe et Danielle CHAPUIS, née le 19 janvier

à Saint Maurice (Val de Marne)

Guillaume, fils d'Odile et Hervé PASQUEREAU, né le 2 février à Versailles.

Décès

- Robert Emilien Gabriel ALLINAND, 12 chemin du vieux Bourg, décédé le 13 février

- Marguerite BOLLEAU veuve METAY, 5 route de Beauchail, décédée le 27 février.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Madame Yvette ALLINAND et toute sa famille,

très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de Robert ALLINAND, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Service national

Jeunes gens nés en janvier, février, mars 1979, faites-vous recenser à la mairie entre le premier et le 30 avril.

Bref et vrac

ADMINISTRATIF

Carte d'identité périmée, attention.

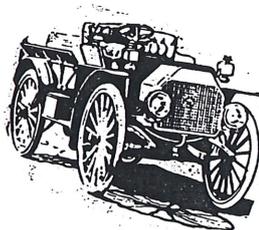
Un délai de trois semaines est nécessaire à son renouvellement. Elle est indispensable pour passer les frontières mais aussi pour se présenter à la plupart des examens.

Pour cela, venir à la mairie muni de :

- un extrait de naissance,
- un timbre fiscal à 150 F,
- 2 photos d'identité.
- vos doigts! (empreintes digitales demandées)

Immatriculation des véhicules, un mois de délai.

En cas de changement de domicile et dans le mois qui suit, tout propriétaire d'un véhicule doit adresser à la Préfecture ou Sous-préfecture de son nouveau domicile un imprimé de demande d'immatriculation (délivré en mairie) dûment complété, accompagné de l'ancienne carte grise et d'un justificatif de domicile en vue de l'établissement d'une nouvelle carte grise (service gratuit). Le défaut de déclaration dans le mois qui suit le déménagement est passible de contravention.



CONTROLE D'ALCOOLEMIE SURPRISE

Le maire n'a encore jamais demandé un contrôle d'alcoolémie. Comme tout autre citoyen, il lui est arrivé de subir ce test sur le territoire de la commune. A l'intention des incrédules irréductibles et à propos du contrôle du 24 février dernier, voici un extrait de la lettre du commandant de la brigade de gendarmerie de Saintes : «...Quant au contrôle du samedi 24 février, évoqué dans votre lettre, les gendarmes de la brigade de Saintes, placés sous mes ordres, ne sont pas concernés, et à ma connaissance la municipalité ne l'a pas sollicité auprès de

notre unité. Selon les renseignements que j'ai pu recueillir, il s'agirait des militaires de la brigade motorisée de Saintes, qui auraient procédé à cette opération d'initiative. »

AIDES

Comprendre et remplir les papiers administratifs.

L' I.R.F.R.E.P propose une aide en ce domaine tous les mercredis matin à partir de 9h, 15 rue Saint Eutrope.

Tél. : 46 97 49 64

Foyer de jeunes travailleurs (16 à 25 ans)

Ce foyer concerne les apprentis, travailleurs, stagiaires...

Ou se renseigner ? MASC, secteur hébergement, 15 rue Saint Eutrope BP 67, 17103 SAINTES CEDEX/Tél. 46 93 71 12



Association familiale

Adresse : 6 rue Berthonnière à Saintes.

Cette association propose divers services aux familles en difficulté. Tél. 46 93 11 78



Service des travailleuses familiales

offrant une aide domestique. Tél. 46 97 25 17

Service des consommateurs

informe, conseille, défend éventuellement.

Tél. 46 97 25 17

Service du vestiaire

vêtements à disposition.

Tél. 46 97 25 17

Service des bourses

bourse aux vêtements organisée deux fois par an ainsi qu'une bourse aux jouets, skis, bibelots...

Informations locales

Tél. 46 97 25 17

On peut aussi adhérer à l'association ou adresser des dons.

Information logement

Adresse : 9 square Philippe-Bonne à Saintes, tél. 46 93 27 49

Pour la recherche d'un logement à caractère social, projet d'achat ou de construction d'une maison, propriétaire désirant vendre, rénover, louer dans de bonnes conditions, occupant d'un logement insalubre...(plaquette en mairie)



EMPLOI

Contrat emploi solidarité

L'accès à ce type de contrat est réservé :

- aux demandeurs d'emploi de très longue durée (inscrit depuis 3 ans continus)
- aux demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans totalisant 12 mois d'inscription à l'ANPE au cours des 18 derniers mois
- aux bénéficiaires du RMI
- aux travailleurs handicapés
- aux jeunes en très grande difficulté.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la mairie.

La gendarmerie recrute.

Fiches de renseignement en mairie

LOISIRS

4èmes académies musicales de Saintes

Direction : Philippe Herreweghe

31 concerts auront lieu du 5 au 13 juillet.

Répertoire très divers, découverte de jeunes solistes, quatuor, orchestre de chambre, ensembles vocaux...Horaires répartis dans la journée, chacun peut y trouver son compte.

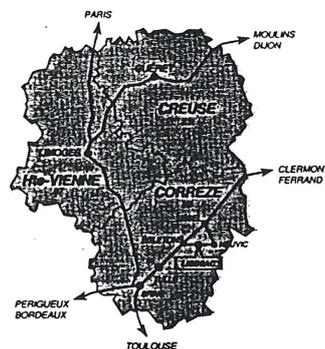
Pour obtenir le programme complet, voir à l'accueil de l'Abbaye aux Dames/46 97 48 48 ou sur minitel, 3615 ABBAYEDAMES

Vacances jeunes

Le Conseil général de la Charente maritime organise des séjours pour les 7-13 ans au centre de vacances départemental à Liginiaac (Corrèze). Séjours d'été du 3 au 22 juillet, 23 juillet au 12 août, 13 au 31 août, activités diverses sport et nature.

Les bons de vacances peuvent venir en déduction.

Renseignements et inscription au Conseil général, Tél. 46 00 25 39 ou 46 00 25 38.

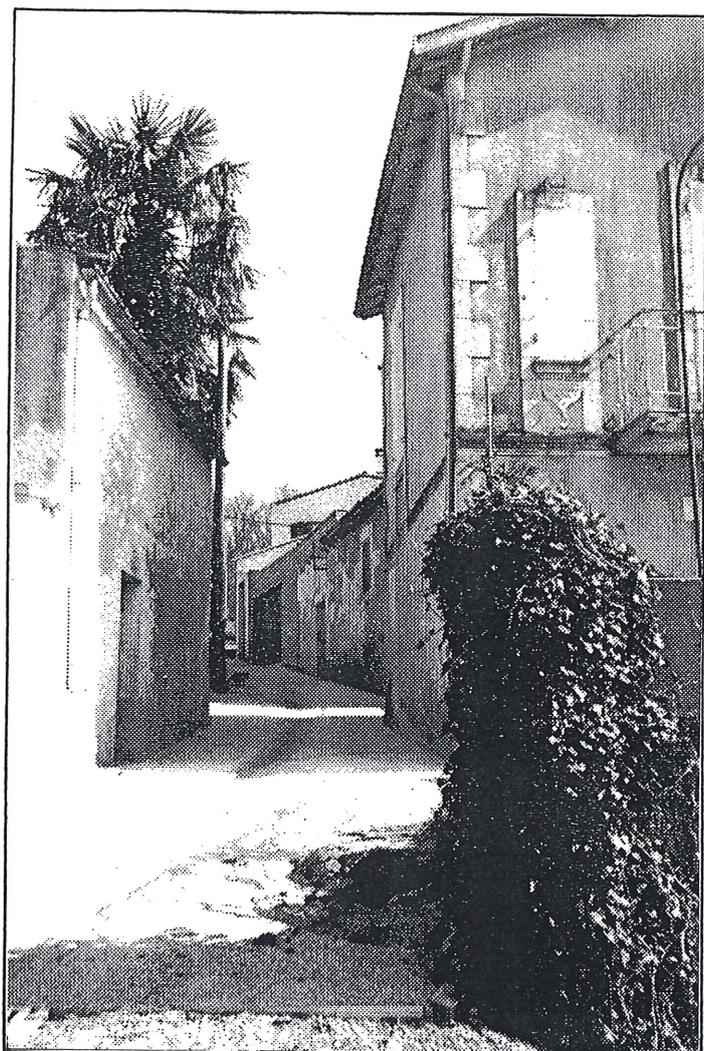


MC Pommier

Bibliothèque municipale

Le centre de prêt de la Charente maritime vient de passer échanger les livres le 2 avril. Les nouveaux ouvrages vous attendent.

La bibliothèque fait appel aux dons: albums pour enfants et premières lectures seraient les bien venus, nos lecteurs débutants épuisent rapidement le stock disponible.



Photos-travaux

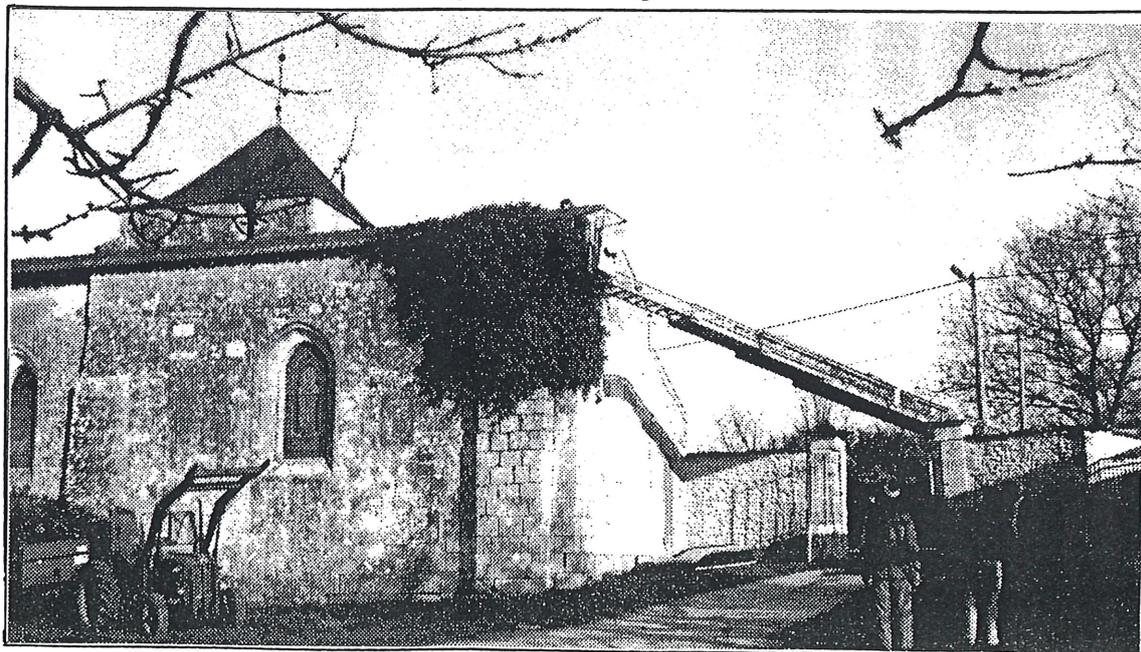
Port Berteau

Impasse Courbet à Port Berteau vue des berges de la Charente après les travaux (béton lavé et caniveau central). Un avaloir permet en partie basse de récupérer les eaux d'écoulement, la partie haute est prolongée le long de la propriété riveraine par un espace en béton lavé permettant un raccordement plus harmonieux, lors des futurs travaux du reste de la chaussée. (Tout cela sous la conduite expérimentée de Jean-Louis Faveau)

Eglise

Un énorme pied de lierre avait investi un contrefort de l'église et menaçait la toiture. Les pompiers ont prêté leur grande échelle pour en venir à bout.

Ghislain Peault dans son « nid » végétal (photo ci-dessous). Le camion n'a pu entrer dans la cour de l'ancien presbytère et la manoeuvre pour amener l'échelle et son occupant à bon poste a été difficile. Maintenant le lierre a disparu, un bon arrosage à l'herbicide devrait en décourager toute résurgence.



Informations locales

Toujours dans le jardin du presbytère, un mur de clôture est actuellement en cours et remplacera les vestiges de son prédécesseur. Ce mur, actuellement bien avancé, est construit en régie municipale. Il est constitué de moellons de récupération. Un grillage sur muret le terminera dans sa partie basse.



Travaux saisonniers

La taille des végétaux a eu lieu et les travaux de tonte et désherbage reprennent. Un employé CES travaille principalement à l'entretien des trottoirs, caniveaux, plates-bandes du centre bourg permettant ainsi à nos employés communaux de se consacrer aux travaux des chemins et hameaux.

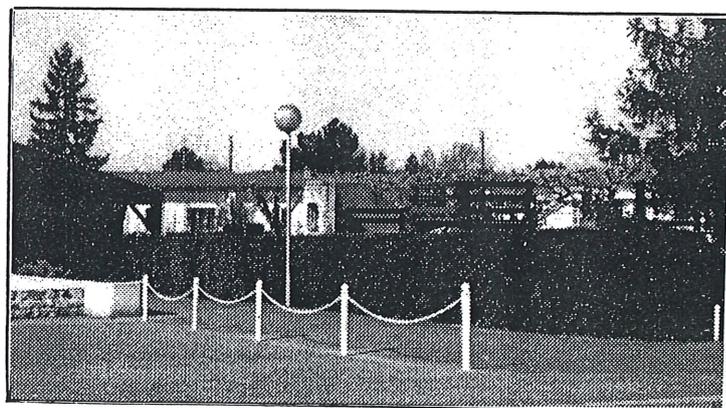


Nettoyage d'un carrefour à l'Espérance

Mobilier urbain

Le bon usage des parkings n'étant pas la spécialité du Bussacais, des mesures contraignantes ont été mises en oeuvre devant les tennis et l'entrée de l'école.

Chaînage devant l'entrée de l'école, le même dispositif protège l'aire d'entraînement devant le mur des tennis.



Informations locales

Plantations

Le parking poids lourd, chemin des Chaumes est entouré depuis peu de cyprès de Leyland destinés à constituer une haie haute protégeant un peu les riverains des nuisances sonores et esthétiques.

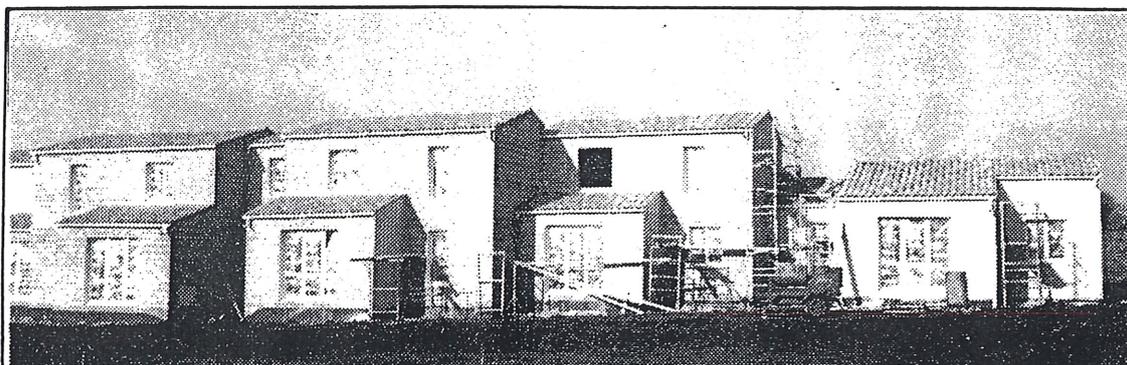


Lotissement des Grands Champs.

Les terrains à bâtir se vendent bien et une deuxième tranche est envisagée.

Le hameau des Grands Champs: ce sont les 6 logements HLM. Ils ont trouvé leurs futurs locataires, ceux-ci emménageront cet été.

Façade sud-ouest, coté jardins privés, photo prise en février.



Ramassage des ordures ménagères

Lorsqu'elle devrait avoir lieu un jour férié, la tournée de ramassage est généralement avancée de 24h.

Mardi 30 avril au lieu du mercredi 1er mai

Mardi 7 mai au lieu du mercredi 8 mai

Port Berteau méconnu et discret

Le train censé rapprocher les villes a isolé Port Berteau.

Le village se situe sur la gauche, à l'entrée sud de la commune, on y accède par un petit pont qui enjambe la voie ferrée.

Le hameau en contrebas cache le fleuve et tourne le dos au passant. Il faut chercher un peu avant de découvrir la petite rue juste rénovée qui dévale vers la Charente bordée de saules.

CHARENTE INACCESSIBLE

Nous avons le privilège d'habiter une commune riveraine de la Charente mais les accès à celle-ci sont malheureusement rares et réservés aux initiés; il y en a quatre, ne traversant pas des propriétés privées et en partie carrossables.

- Port Berteau
- Chemin de la grave passant devant l'église et se terminant à la grave du château
- La Grand Porte en traversant la voie ferrée jusqu'à l'emplacement de l'ancien bac
- Rochefollet par l'allée du même nom et en continuant à pied le petit sentier qui descend à gauche de la métairie de Rochefollet.

La municipalité, consciente de cette lacune, a récemment essayé d'y remédier par une acquisition foncière mais s'est heurtée à une volonté contraire ayant fait échouer le projet.

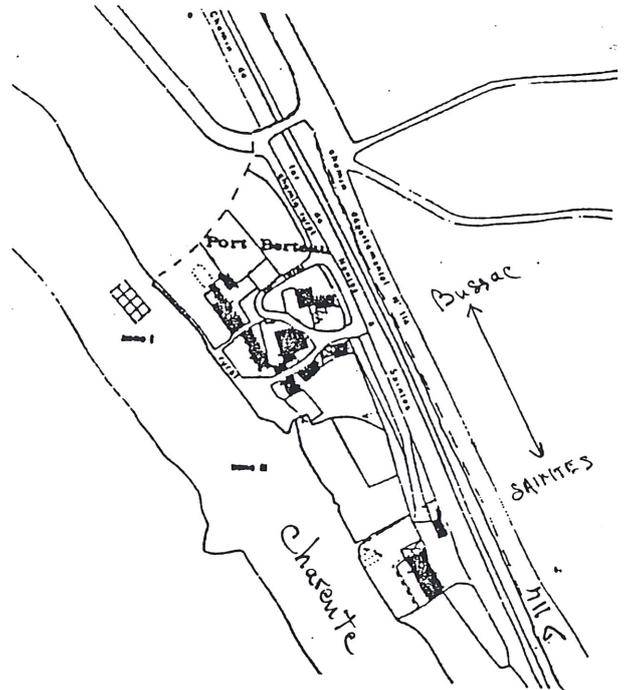
TRACES HISTORIQUES INVISIBLES

Mauvaise photocopie d'une photo d'un tableau de Gustave Courbet « la Charente à Port Berteau » (collection privée). Pardon pour cet outrage, M. Courbet !



Les peintres

Des peintres paysagistes célèbres du XIXème siècle ont séjourné et travaillé à Port Berteau: Corot, Auguin, Pradelles, Courbet et d'autres. Leurs oeuvres subsistent, éparpillées dans le monde entier mais rien sur place n'en témoigne sinon une plaque commémorative et les paysages qu'il faut savoir découvrir et qu'ils ont su apprécier.



Informations locales

Le port

Comme son nom l'indique, le village tourné vers le fleuve est un port, très ancien, où les gabares de Charente venaient charger le bois de chauffage et les poteries de l'arrière pays. Cela date d'un temps où l'on voyageait mieux et plus vite par les voies navigables que par les chemins rares ou défoncés.

Le bac

Avant l'amélioration du réseau routier, on préférait « passer » la Charente grâce au bac de Port Berteau pour se rendre à Saintes par la prairie de Courbiac.

Embarcations du bac de Port Berteau en 1836

- Un bac de 8,14m sur 1,65m pouvant transporter au maximum 60 individus ou 6 chevaux nus ou 6 mulets ou une voiture attelée d'un ou deux chevaux.
- Un bateau de 6,32m sur 1,70m pour 20 individus ou 5 chevaux nus ou mulets ou boeufs.

Sur place, très peu de traces du port ou du bac qui a fonctionné jusqu'en 1963. Quelques vieilles pierres signalent un ancien quai, le reste a été détruit ou bien se niche au fond de la Charente, d'autant plus que le lit du fleuve s'est déplacé au cours des siècles.

TRESORS CACHES

Les céramiques de la Chapelle des Pots

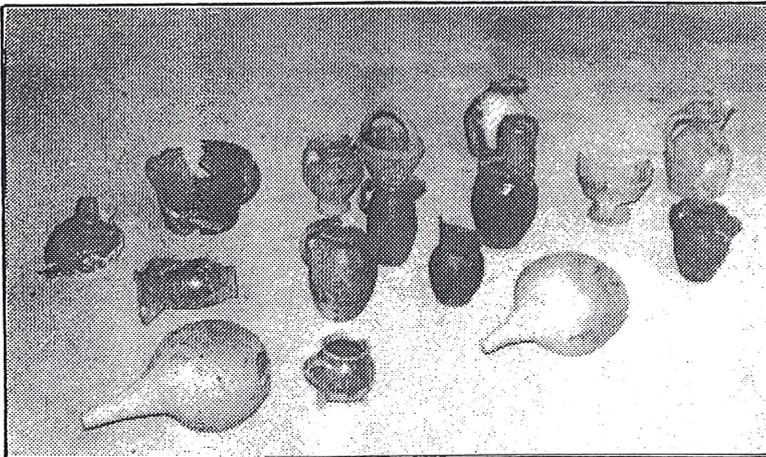


Photo d'archive

Elles transitaient par Port Berteau. Celles qui, déjà endommagées par le transport ne convenaient plus à la vente sont jetées à l'eau, d'autres y atterrirent par accident ou chavirage. Une partie d'entre elles sont toujours au fond de l'eau; certaines sont passées aux mains de plongeurs anonymes, d'autres ont été récupérées lors de fouilles archéologiques subaquatiques officielles.

En 1969, deux plongeurs amateurs de la Rochelle, JP Frouin et D Magal, découvrent sur le fond de la rivière Charente, au lieu-dit Port Berteau (Charente maritime), un dépôt important de céramiques. Cruches, écuelles, plats, dont certains pratiquement entiers, s'étendaient sur plusieurs dizaines de mètres carrés, par 7 mètres de profondeur. Selon les témoignages des plongeurs, ces dépôts formaient à l'origine des gisements relativement homogènes. Conscients de l'intérêt des pièces remontées, les deux plongeurs les mirent à la disposition de la Société de Géographie de Rochefort. Malheureusement, à la suite de cette découverte, d'autres plongeurs beaucoup moins scrupuleux pillèrent le site, tout au moins au niveau des couches de surface.

Cette trouvaille fut, en fait, à l'origine d'un programme de recherches mené durant trois ans, de 1971 à 1973, par le musée des Arts et Traditions Populaires de Paris, sous la direction de Jean Chapelot. Le musée des A.T.P. avait, à cette époque, entrepris une étude de la céramique de l'ouest de la France en liaison avec des archéologues canadiens et américains....

(Extrait d'un rapport sur Port Berteau de Eric Rieth, attaché de recherche au C.N.R.S., archéologue sous-marin.)

Informations locales

Les plus anciennes de ces céramiques (Moyen âge) partaient vers l'Angleterre en même temps que le vin charentais. Les plus récentes (XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle), se retrouvent au Canada ou les colons français les appréciaient. Elles ont aussi une destination régionale.

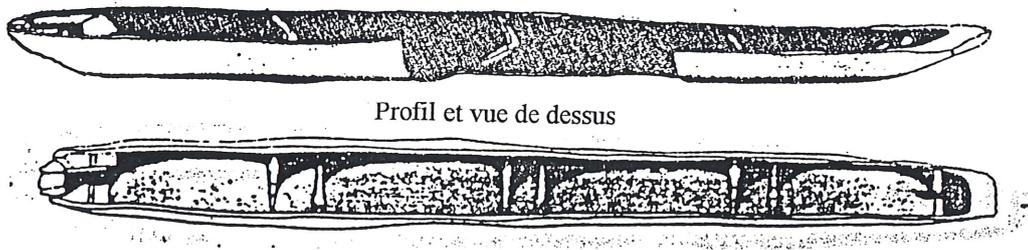
La pirogue monoxyle

C'est l'étude des céramiques enfouies qui a permis la découverte d'une embarcation en bon état de conservation, reposant à plat fond dans le lit de la rivière. Il n'y a pas eu de photos (visibilité de l'ordre de quelques dizaines de centimètres !)

Dimensions : Longueur hors tout = 12,80m, longueur sur le fond = 11,55m, largeur maximum = 0,75m, creux maximum = 0,70m.

Monoxyle veut dire creusé dans une seule pièce de bois, généralement un tronc d'arbre.

Volume initial du tronc de chêne utilisé: un diamètre minimum à la base de l'ordre de 1,10 à 1,20m et une longueur de 14m environ. Vestige de l'ancienne forêt santone ?

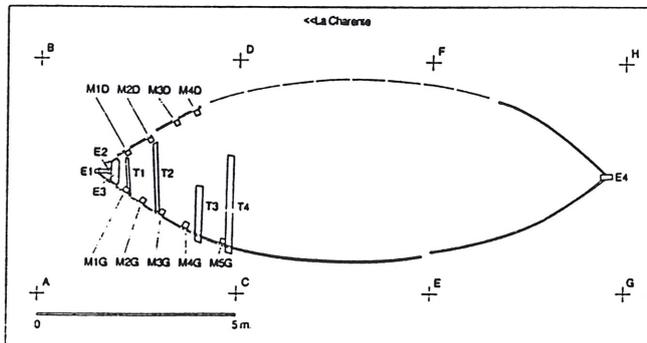


Profil et vue de dessus

Datation probable de la pirogue: elle fut faite uniquement d'après le contexte archéologique des lieux. On l'estime datant du XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècle, et la fabrication d'une pirogue de type monoxyle se révèle très archaïque pour cette époque ainsi que le confirme la découverte suivante.

Seconde épave de Port Berteau

Figure 1. Bussac-sur-Charente, Port-Berteau II. Dégagement de surface 1992 (A. Marguet, d'ap. plan E. Rieth).



Il s'agit d'une embarcation assemblée, à fond plat et aux extrémités pointues. Elle repose à l'envers par 7m de fond, elle mesure 13,24m de long pour 4,48m de largeur. Les méthodes de datation au radiocarbone lui donnent une origine très ancienne: entre le V^{ème} et le VIII^{ème} siècle. Elle pourrait être la plus vieille embarcation de type maritime de la côte atlantique française confirmant l'ancienneté des activités portuaires du hameau. Cette seconde épave est toujours à l'étude.

Ces vestiges sont toujours au fond de l'eau. Sans un traitement préalable coûteux et

difficile, la pirogue et l'autre bateau tomberaient en poussière si on les sortait de leur milieu aquatique.

Que tout cela dorme en paix et Honni soit qui y toucherait inconsidérément !
D'ailleurs Port Berteau veille sur ses trésors cachés.

Bibliographie: rapport sur Port Berteau par Eric Rieth 1970-1973, bilans scientifiques 1992 et 1995 de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Poitou-Charentes, « Charente fleuve et symbole » aux éditions du Croît vif.

Nouvelles de l'école

Carnaval à l'école

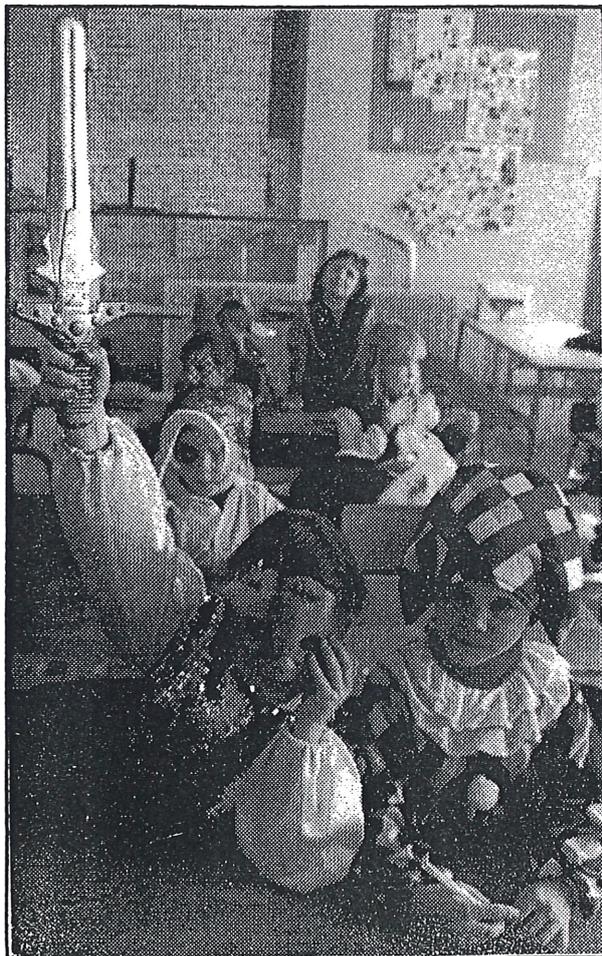


C'était un samedi matin, le 16 mars, il y avait un carnaval à Bussac.

Le matin les enfants se sont habillés et se sont maquillés à l'école. Après vers 10 heures, les maîtresses ont fait sortir les enfants et leur ont donné des ballons. Il y avait toutes les classes, de la maternelle au CM2 et on pouvait voir des pierrots, des zorros, des pirates, des fées, des princesses, des animaux, des mousquetaires, un perroquet, des monstres, des squelettes, etc.

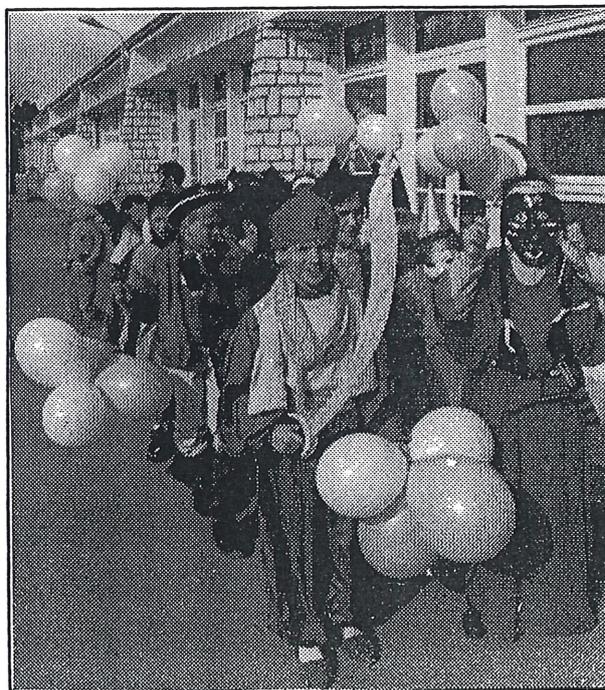
Nous, les CM2, nous donnions la main aux petits de maternelle. Et nous avons défilé en chantant « Samba le le », nous sommes passés devant la boulangerie, le salon de coiffure, le bar et la station-service. Des parents étaient devant, d'autres nous suivaient.

Ensuite nous sommes retournés dans la cour, les enfants ont fait éclater les ballons. Puis Emilien GAUDIN, Mr BUTAGAZ, avait une bouteille de gaz en plâtre, il l'a déchirée et dedans il y avait plein de bonbons et quelques peluches, il en a lancé partout dans la cour et tout le monde courait après.



Puis les CM2 ont dit le poème « Mardi-gras » de Guillaume Appolinaire et pour finir nous sommes tous retournés en classe, les parents sont partis, nous avons ramassé les papiers éparpillés dans la cour. La fête était finie. Merci aux gentils donateurs des friandises !

Nicolas (CM2)



Les ateliers VTT

Le mardi 12 mars, nous commençons les ateliers CATE et la nouveauté c'était l'atelier VTT. La classe est partagée en deux groupes : de 13h45 à 14h30, le premier groupe fait VTT pendant que le second fait tennis avec Serge PROUZAT, puis de 14h30 à 15h15, on fait le contraire.

La première séance s'est passée sous le préau et dans la cour, pour la deuxième séance, nous sommes allés dans un chemin de terre au-dessus du nouveau lotissement. Nous avons appris comment utiliser le freinage, les plateaux et les différents pignons. C'est à dire comment utiliser son vélo.

Après les vacances de Pâques, nous recevrons les élèves de la section Randonature du lycée du Petit Chadignac, qui nous encadreront pour les randonnées et qui nous apprendront à régler et à réparer nos vélos.

Emilien, Julie et Nicolas (CM2)

Dans deux semaines, la classe de mer

Le 23 avril nous partirons dès 9 heures pour l'île d'Oléron avec les CP et les GS. Là-bas nous pêcherons des crabes et des poissons avec nos épuisettes, nous chercherons des coquillages. Nous irons visiter le marais des oiseaux, les cabanes ostréicoles...

Au centre de séjour, on pourra courir après les lapins. Il y en a beaucoup dans le parc. Nous jouerons sur les structures de jeux.

Nous ferons plein d'activités. Nous partirons tout seuls sans nos parents, mais avec deux maîtresses et trois accompagnatrices.

Nous dormirons dans des dortoirs de huit lits avec nos copains. Nous n'oublierons pas nos nounours. On se douchera tout seuls, on n'oubliera pas de se laver les dents avec nos dentifrices au fluor. On mangera tous ensemble.

Le dernier jour, on fera un pique-nique géant.

On va bien s'amuser !

Nous rentrerons le 26 avril à 17 heures.

Julien, Sandra, Aymeric, Paul, Joachim, Nicolas. (classe de Mme FERRER, CE1)



Informations locales

La gazette des écoliers

Nous profitons de « Bussac-Info » pour remercier la population pour le bon accueil qui a été réservé au premier numéro de notre journal scolaire « La gazette des écoliers ». Les personnes qui n'auraient pas été informées de la création de ce journal et qui seraient intéressées pour l'acquérir peuvent s'adresser à l'école (les élèves de CM1, CM2 ont procédé à du « porte à porte » mais ne connaissant pas toute la commune, ils n'ont pu aller partout). Ce journal nous permet de vous parler de nous, de nos travaux, de nos découvertes, mais aussi sa rédaction nous a permis de comprendre comment on fait un journal, comment on rédige un article, comment on utilise un traitement de texte.

Le numéro deux sortira en juin, il n'y aura que deux numéros par an, car sa réalisation demande beaucoup de travail. Merci à nos lecteurs.

Les CM2

**Fête de l'école
samedi 22 juin**

Association Mélodie

Les 23 et 24 mars derniers a eu lieu l'examen annuel du Centre d'Animation Musicale du Poitou-Charentes dont voici quelques résultats.

Piano

ELIAN BELON en préparatoire 2 obtient un 1er prix, diplôme d'honneur avec félicitations du jury. 231 points.

MALORY MARTORELL en élémentaire 3 obtient un 1er prix avec 217 points.

Orgue

EMMANUELLE LABBE en élémentaire 2, 2ème prix avec 191 points.

Accordéon

MALORY MARTORELL en élémentaire 2, 1er prix « plaquette » avec 203 points.

LOÏC LABBE en préparatoire 1, 1er prix et médaille d'or avec 183 points.

L'éliminatoire Coupe d'Europe accordéon et orgue est reporté au 2 juin à Chatellerault.

Audition des élèves de l'association : 29 juin à 19h30, salle municipale de Bussac.

Véronique Gaudin

Le mot du Président

La désertification de la campagne

C'est un phénomène connu.

Cela commence généralement par la fermeture du bureau de poste ou de l'école, puis c'est l'artisan qui arrive à l'âge de la retraite sans avoir de successeur. Pendant le même temps, les enfants nés dans la commune ont grandi, fait leurs études à la ville, trouve du travail, bâti un foyer... sont partis vivre ailleurs.

C'est une spirale descendante, chaque phénomène en entraîne un second mais toujours vers le bas, ce qui détruit peu à peu la vie locale.

Notre population ne diminue pas, des maisons nouvelles continuent d'être construites, nous avons une vie associative forte et nous disposons d'une palette importante d'artisans et de commerçants.

Tout ceci est une richesse et il nous appartient à tous de l'entretenir et de le faire vivre.

Pour la vie associative il est nécessaire que le plus grand nombre participe aux activités; elles sont nombreuses et chacun peut trouver ce qu'il souhaite.

Etre militant dans un village, c'est assumer son choix d'être rural, c'est s'investir et s'épanouir dans une oeuvre collective.

Pour nos artisans et commerçants chacun doit assumer son attitude et mesurer les incidences sur le futur.

L'intérêt du plus grand nombre d'entre nous est bien qu'ils continuent d'exister et de prospérer.

Si chacun y trouve son compte, il fera bon vivre à Bussac sur Charente. Nous pourrons continuer à oeuvrer dans l'organisation des loisirs, dans le développement des activités culturelles et sportives.

C'est la fête qui rassemble et la convivialité est le point fort de l'Association.

Les commerçants et artisans développeront leurs activités et trouveront des successeurs.

Les constructions se poursuivront, de nouvelles familles arriveront et l'école continuera d'accueillir des enfants. La désertification des campagnes, ce n'est pas seulement la faute des autres, c'est aussi notre problème.

Changer la vie, c'est changer ensemble !

Alors parions sur l'avenir, parions sur la capacité de chacun à trouver une raison de vivre ensemble.

Alors nous pourrons dire :

« La désertification de la campagne, connais pas ! »

Le Président, R. Monget

Dates à retenir

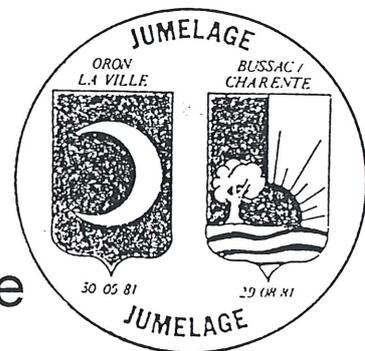
Journée marche familiale dimanche 12 mai

Tournoi de foot samedi 18 mai

Foire à la brocante dimanche 2 juin

Tournoi de tennis du 17 au 30 juin

Assemblée générale du Foyer rural vendredi 21 juin



Comité de jumelage

Nous vous rappelons que nous organisons le dimanche 2 juin 1996 de 8h à 19h notre deuxième **FOIRE A LA BROCANTE** sur la place d'Oron-la-ville.

Commencez dès à présent à prévoir ce que vous pourrez vendre en fouillant cave et grenier.
Pour tous renseignements contacter Christiane GENAT au 46.74.50.22

Nous avons sollicité toutes les familles de Bussac pour un sondage concernant les échanges entre Bussac et Oron-la-ville. Il nous manque encore des réponses. Il n'est pas trop tard. Vous pouvez nous faire passer le coupon jusqu'au 15 avril 96. D'avance merci

Le Comité

Gymnastique volontaire

RANDONNEE PEDESTRE :

La section gymnastique volontaire vous informe qu'elle organise le :

Dimanche 12 mai 1996

UNE MARCHE FAMILIALE,

d'une journée suivie d'un pique-nique (chacun apportant son panier). L'apéritif étant offert par la section.

L'itinéraire et les dernières informations vous seront communiqués ultérieurement par affichage sur la porte du Foyer Rural. Les inscriptions seront prises par :

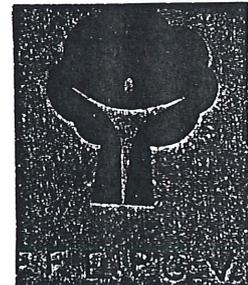
- Guylène BOUTINON tél: 46.93.27.40
- Janine COSTE tel: 46.93.03.87
- Sylvie DELAGE tel: 46.74.03.70

Merci de venir nombreux. Parents et amis seront les bienvenus.

RAPPEL HORAIRES :

* Cours de gym : mardi et vendredi de 18h45 à 19h45

* Marches : chaque lundi de 14h30 à 16h30 (sauf semaine de foire : marche le jeudi)



Section football

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION FOOTBALL

Elle se tiendra le **vendredi 31 mai 1996 à 18 heures 30**, à la salle municipale, place d'Oron.

Ordre du jour :

- Rapport d'activité,
- Rapport financier,
- Rapport moral,
- Questions diverses.



Foyer rural

Toute personne désirant s'intégrer dans la section (dirigeants, joueurs) est invitée à nous rejoindre.

PROTOCOLE D'ACCORD :

Un protocole d'accord a été signé entre les communes du DOUHET et de BUSSAC pour la saison 96/97, cela permettra d'étoffer le groupe et de créer une 2ème équipe en championnat séniors et ainsi, de continuer l'entente des jeunes footballeurs.

Tous les joueurs intéressés, mutés ou non, pourront se renseigner auprès du Président et du Trésorier :

- Monsieur PELTIER Marcel : 46.74.50.20
- Monsieur MONGET Thierry : 46.93.65.70

REMERCIEMENTS

Nous remercions les sponsors qui nous suivent toute la saison :

- Epicerie MENAUD Christian
- Garage PERROCHAIN Dominique
- Café Bar MONGET Thierry

Toute personne désirant sponsoriser le Club, par un panneau publicitaire autour du stade est priée de se renseigner auprès du Président.

RESULTATS ET CLASSEMENTS :

Après le match capital de la saison pour BUSSAC, contre le leader TONNAY BOUTONNE, défaite sur notre terrain par 1 but à 0, l'équipe est classée à la 3ème place, avec toujours la meilleure défense, 17 buts, et la 3ème attaque avec 53 réalisations en 15 matchs.

TOURNOI PREVU

Notre tournoi de sixte semi-nocturne séniors aura lieu le Samedi 18 mai 1996 à 15 heures. Equipements sportifs, coupes et autres récompenses seront à gagner.

ACTIVITÉ DESSIN / PEINTURE

Pour celles ou ceux qui n'auraient pas reçu le message paru dans Bussac Info de décembre 1995. La section **DESSIN/PEINTURE** commencera son activité le 24 Avril 1996 à 15 heures. Rendez-vous devant la salle de la bibliothèque.

Il n'est pas trop tard pour vous faire inscrire.

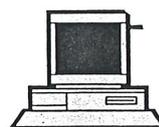
Inscription : **FOYER RURAL MUNICIPAL**
125, place d'Oron la Ville
17100 BUSSAC / CHARENTE

Je serai l'animateur de cette section.
Voici mon nom et mon adresse:

Serge RAUD
239, route du Val de Charente
17100 BUSSAC / CHARENTE
Tél. 46 74 30 84

A BIENTOT !

Informatique

*Les enfants écrivent et mettent en page*

L'imagination dans tous les sens.

Marie-Noëlle

rêve d'être une tourterelle.

Vanessa

danse avec Mélissa.

Delphine

mange beaucoup de clémentines.

Clotilde

joue un numéro avec Mathilde.

Matthieu

a des yeux merveilleux.

Gaël

dessine un Arc-en-ciel.

Marion

regarde les papillons.

Caroline

se promène sur la colline.

Les enfants du groupe informatique



JULIEN A LA RECHERCHE DU TRESOR

En Allemagne, pays éloigné et étrange vivait un jeune marin beau, de taille moyenne, aux cheveux blonds et courts appelé Julien. Il était fort et résistant ainsi que rusé et instruit. Son caractère était calme, souvent méfiant. Il avait deux qualités : il était charitable et accueillant, et deux défauts : il était gourmand et jaloux.

Julien voulait aller à la recherche d'un trésor constitué de saphirs, de bijoux et de pierres précieuses qui se trouvait dans une île hantée et étrange. Le chemin lui avait été indiqué par un parchemin trouvé au bord d'une rivière.

Il partit à la nuit tombante en emportant des provisions et son épée. Après avoir traversé des océans immenses et profonds, il rencontra par une journée au temps couvert un ermite victime d'un sortilège. Julien donna à manger à l'ermite et le protégea. L'ermite le remercia en lui faisant cadeau d'une arme magique qui permettait de se rendre invisible.

Au bout de trois mois d'aventures, Julien arriva enfin à l'île où le trésor était gardé par un fantôme affreux et horrible à l'air redoutable et méchant.

Il s'introduisit en cachette et se déguisa en fantôme mais fût surpris par son adversaire qui voulut s'emparer de lui pour le tuer, et jeté dans une oubliette. Il utilisa son arme magique et se défendit avec courage et avec énergie et finalement remporta la victoire et triompha. Julien s'échappa puis il trouva le trésor et l'emporta.

Il quitta l'île et retourna dans son pays où on organisa des fêtes magnifiques et on célébra ses exploits puis il épousa une princesse et devint roi.

Matthieu et Gaël

20/3/1996

